



Légataire universel une obligation?

Par **patrick51**, le **31/05/2015** à **18:49**

Bonjour, mon frère est mon héritier. Je ne voudrais pas le mettre légataire universel ni le déshériter, mais lui laisser une petite somme. pouvez vous me dire comment faire et est on obligé de mettre un légataire universel ?. merci.

Par **domat**, le **02/06/2015** à **17:28**

bjr,
vous pouvez léguer ce que vous voulez à votre frère.
votre frère est votre héritier pour autant que vous ne preniez pas de dispositions particulières.
dans votre situation, la solution est dans un testament (olographe ou authentique devant notaire)et vous écrivez les legs que vous voulez aux personnes de votre choix.
il existe le legs universel, à titre universel ou particulier.
je vous conseille de prendre conseil auprès d'un notaire.
cdt